

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 7 mai 2019

Présents : Joël VINCENT, Sylvie ROSEN, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Yohann SADARGUES, Bruno BARRE, Mathieu BOUE, Frédéric CILLER, Thierry EUZIERE, Pascale MERCIER, Martine PLOYE, Elian SALANÇON, David WILLIAMS.

Absents représentés : Pascale CHANIAL, Denise CLARION, Claude LUNA, Marie MARTINEZ, Marie-Ange PARERE.

Absente : Nathalie BUSSI.

Avenant convention « droit du sol »: Le conseil donne pouvoir au Maire pour signer l'avenant n°1 à la convention liant la Commune à NIMES METROPOLE pour l'instruction des demandes concernant le droit du sol.

Création de postes : Des postes sont créés suite à des modifications de grades et se substituent à ceux existants : adjoint administratif principal de 1ere classe, adjoint technique principal de 2^{ème} classe, et agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles.

Modification de postes : Suite au départ en retraite de Jeanine CARLAC, une légère réorganisation de postes de ménage et surveillance de cantine est mise en place pour une meilleure adaptation.

PLU : Le Conseil est invité à réfléchir à une éventuelle modification du PLU pour procéder à quelques réajustements demandés par la commission d'urbanisme.

L'éventualité de s'adjoindre les compétences d'un bureau d'étude pour assister la commune dans ses discussions avec les promoteurs sera également étudiée.

Subventions aux associations : le budget attribué aux subventions aux associations est réparti à l'identique de l'année 2018 avec une diminution de 100€ due au renoncement de l'association des « Compagnons Organisateurs de Narration » à recevoir la somme qui lui était attribuée. (4 votes contre pour raison d' « inéquité » : Bruno BARRE, David WILLIAMS, M-Ange PARERE et Frédéric CILLER) F. CILLER quitte la séance à l'issue du débat.

Travaux Mairie : Le Conseil entérine le choix des entreprises retenues par la CAO pour les travaux de mise en conformité de l'accessibilité à la Mairie :

Gros œuvre : entreprise COURET pour 18 116,50€

Cloison doublage : SAS GEXELEC pour 1759,00€

Menuiseries Alu PVC : Entreprise MERCIER pour 12 482,16€

Menuiseries Métalliques : Entreprise MERCIER pour 10 781,93€

Peinture : Entreprise PAPERON pour 6 816,00€

Plomberie : Entreprise AGNIEL : pour 3 486,00€

Electricité : SAS GEXELEC : 1 400,00€

Le montant total des travaux est donc de 54 841,59€ HT

La délibération demandant un Fonds de concours à Nîmes métropole est modifiée pour tenir compte des montants exacts des travaux.

Bureaux de vote : Les membres du Conseil sont invités à confirmer leur participation aux bureaux de vote le 26 mai pour les élections européennes.